

Informations Rapides



30 juin 2011 - n° 164 **CONJONCTURE**
Principaux indicateurs

■ Dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques – 1^{er} trimestre 2011

À la fin du premier trimestre 2011, la dette publique s'établit à 1 646,1 milliards d'euros

Avertissement : la dette trimestrielle étant fondée sur une source d'information directe moins complète que les comptes annuels, son profil demeure révisable pendant plusieurs trimestres.
La seule observation de l'évolution de la dette en cours d'année ne permet pas de présager celle du déficit public. Pour passer de la dette au déficit, il faut tenir compte de la variation des actifs financiers et de celle des autres comptes financiers à payer et à recevoir.

La dette publique augmente de 54,9 milliards d'euros entre le 4^e trimestre 2010 et le 1^{er} trimestre 2011...

À la fin du premier trimestre 2011, la dette publique de Maastricht, qui est une dette brute, s'établit à 1 646,1 Md€, en augmentation de 54,9 Md€ par rapport au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage du PIB, elle se situe approximativement à 84,5 %, en augmentation de 2,2 points par rapport au trimestre précédent. La dette publique nette progresse plus modérément (+26,2 Md€).

...sous l'effet d'une hausse de l'endettement de l'État et des administrations de sécurité sociale...

La contribution de l'État à la dette augmente de 41,5 Md€ au premier trimestre ; il s'agit pour l'essentiel de sa dette négociable à long terme (+39,8 Md€).

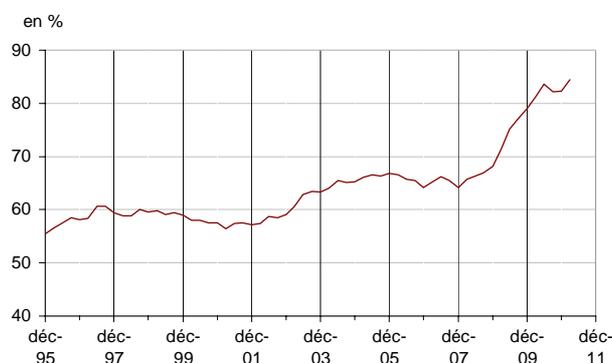
La contribution des administrations de sécurité sociale progresse de +20,6 Md€ sous l'effet de la progression de l'endettement de la CADES (+24,1 Md€) et de l'Unedic (+2,9 Md€). L'ACOSS se désendette de 18,7 Md€, dont 6,0 Md€ contractés auprès d'agents privés.

...alors que les dettes des organismes divers d'administration centrale et administrations publiques locales diminuent

La contribution des organismes divers d'administration centrale à la dette diminue ce trimestre (-3,1 Md€) en raison du désendettement de la Société de Prise de Participation de l'État (SPPE) pour 3,2 Md€.

Les administrations publiques locales se désendettent (-4,1 Md€) à un rythme comparable aux premiers trimestres des années précédentes.

Dette au sens de Maastricht des administrations publiques en point de PIB (*)



La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

(en Mds€)

	2010T1	2010T2	2010T3	2010T4	2011T1
Ensemble des adm. publiques	1537,9	1591,9	1575,0	1591,2	1646,1
en point de PIB (*)	81,2%	83,5%	82,1%	82,3%	84,5%
dont, par sous-secteur, consolidée (*) :					
État	1211,0	1252,2	1238,1	1245,0	1286,5
Organismes divers d'adm. Centrale	18,5	18,5	16,4	15,0	11,9
Administrations publiques locales	152,3	149,6	149,5	160,6	156,5
Administrations de sécurité sociale	156,1	171,6	171,0	170,6	191,2
dont, par instrument :					
Dépôts	22,3	22,0	22,3	23,0	26,4
Titres négociables	1301,7	1348,4	1341,9	1346,6	1406,7
<i>court terme</i>	255,6	259,1	258,4	238,7	243,8
<i>long terme</i>	1046,1	1089,3	1083,5	1107,9	1162,9
Crédits	213,9	221,5	210,7	221,6	213,0
<i>court terme</i>	34,2	42,5	31,8	27,9	26,9
<i>long terme</i>	179,7	179,0	179,0	193,7	186,1

Source : Comptes nationaux base 2005 - Insee, DGFIP, Banque de France

(*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »

La dette publique nette en moindre hausse que la dette de Maastricht

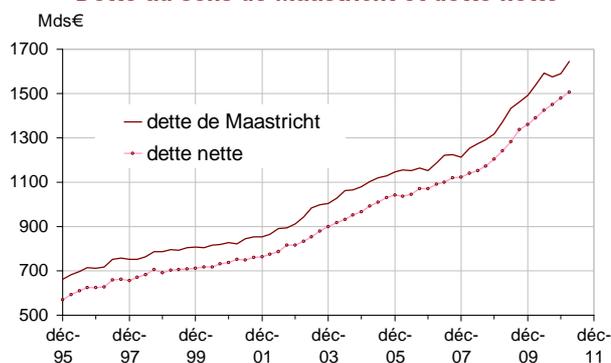
Au premier trimestre 2011, la dette nette des administrations publiques s'élève à 1 504,8 Md€ (soit *approximativement* 77,3 % du PIB contre 76,5 % au trimestre précédent), en progression de 26,2 Md€ par rapport au trimestre précédent. L'écart de 28,7 Md€ entre cette hausse de la dette nette et l'augmentation de 54,9 Md€ de la dette brute traduit notamment la forte augmentation de la trésorerie de l'État (+22,0 Md€) et de celle des organismes de sécurité sociale (+4,2 Md€). Par ailleurs, les encours de prêts et de titres détenus par les administrations publiques augmentent : la nouvelle tranche de prêts à la Grèce consentie par l'État (4,5 Md€) ainsi que le prêt de 0,9 Md€ à l'Irlande via le FESF (voir encadré) sont compensés en partie par le remboursement d'une partie des prêts que l'État avait accordés au secteur automobile (2,0 Md€) et les remboursements par les banques française de titres détenus par la SPPE (1,0 Md€).

La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en Mds€)

	2010T1	2010T2	2010T3	2010T4	2011T1
Ensemble des adm. publiques	1391,3	1425,8	1452,1	1478,6	1504,8
dont :					
État	1124,7	1147,8	1168,9	1191,6	1207,8
Org. divers d'adm. centrale	11,7	11,5	11,4	6,5	4,4
Adm. publiques locales	143,3	140,6	140,5	151,4	147,3
Adm. de sécurité sociale	111,6	126,0	131,3	129,1	145,3

Dettes au sens de Maastricht et dette nette



La valeur des actions cotées et des titres d'OPCVM se stabilise

Au premier trimestre 2011, la valeur des actions cotées et des titres d'OPCVM détenus par les administrations publiques s'élève à 194,5 Md€, un niveau proche de celui du trimestre précédent. La diminution de 3,0 Md€ des détentions en actions et OPCVM du Fonds de Réserve des Retraites (FRR) est plus que compensée par l'augmentation de la valeur des actifs liée à l'amélioration des marchés boursiers sur le trimestre, ainsi que les prises de participations du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI ; 1,0 Md€).

Les actions cotées et les OPCVM détenues par les administrations publiques

(en Mds€)

	2010T1	2010T2	2010T3	2010T4	2011T1
Ensemble des adm. publiques	219,7	194,7	198,0	194,3	194,5
dont :					
État	99,4	79,7	83,6	83,7	83,5
Org. divers d'adm. centrale	23,0	20,6	21,6	20,8	23,3
Adm. publiques locales	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Adm. de sécurité sociale	96,6	93,7	92,0	89,0	86,9

Actions cotées et titres d'OPCVM détenus par les APU



Remarque : à la suite de la décision d'Eurostat du 27 janvier 2011, les émissions du Fonds Européen de Stabilité Financière (FESF) destinées à financer des prêts aux pays européens sont réintégrés dans les dettes des pays contributeurs à cet organisme. Au premier trimestre, cela représente pour la France 0,9 milliard d'euros, représentant la part française du prêt à l'Irlande.

Pour en savoir plus :

Au quatrième trimestre, le PIB utilisé pour exprimer la dette en point de PIB est le PIB annuel en données brutes. Cette mesure n'a pas de strict équivalent en cours d'année ; elle est approximée par le cumul du PIB trimestriel en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) sur les quatre derniers trimestres connus.

Les données par sous-secteur institutionnel des administrations publiques qui figurent dans ce numéro d'*Informations Rapides* sont consolidées : sont exclus les passifs détenus par le même sous-secteur ainsi que ceux détenus par les autres sous-secteurs des administrations.

- Des données complémentaires (séries longues, pages internet associées...) sont disponibles sur la page HTML de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=40>
- La note méthodologique sur la dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques est disponible sur : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind40/method_idconj_40.pdf
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G423](#), [G885](#), [G886](#)
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication : le 30 09 2011 à 8h45